



Le 21 décembre 2012, Décision de la Cour d'appel de Douai favorable pour plus de 500 adhérents CFDT et personne n'a encore touché son dû !

De qui se moque-t-on ?

Voici déjà 5 mois que la Cour d'appel de Douai (le 21 décembre) a rendu un avis favorable pour plus de 500 salariés adhérents à la CFDT. Le jour même où la CFE/CGC et Force Ouvrière signaient un accord pour le nettoyage des tenues de Travail accordant 5€ Brut par mois avec suppression du Baril de Lessive.

Hors aujourd'hui, malgré nos nombreuses relances auprès de la Direction, aucun versement n'a été effectué et vous êtes nombreux à réclamer les sommes que CSF France doit à chaque salarié !

Si aucun paiement n'est effectué en mai, alors début juin, nous proposons à tous ceux qui sont concernés de montrer leur mécontentement en organisant,

une mobilisation collective !

Retrouvez toutes les infos et laissez vos commentaires sur

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>

